



Litige credit conso remboursement

Par **forestgirl**, le **05/12/2011 à 18:14**

Bonjour, une amie un peu faible de caractère a contracté un crédit conso chez CETELEM en 2006. plusieurs utilisations. En février 2007, celle ci a fait un remboursement par chèque de 7800.34, somme encaissée par CETELEM en règlement anticipés. Malgré cela, l'organisme a continué de prélever avec indemnités de retard. J'ai tous les documents relatifs à ce litige et, pour l'aider, j'aimerais savoir quelles sont les démarches à effectuer car les courriers envoyés restent sans réponse

Par **chaber**, le **06/12/2011 à 07:17**

bonjour
Essayez d'être plus précis:
montant initial du crédit?
A quoi correspond le règlement effectué?
Si cette somme a remboursé le crédit, il aurait fallu faire opposition à la banque sur les prélèvements ultérieurs.